

Département du LOIRET

**Communauté de Communes
de la Beauce Loirétaine**

LISTE DES DELIBERATIONS

L'an deux mil vingt-trois, le 9 février, le Conseil Communautaire de la Beauce Loirétaine dûment convoqué le 3 février 2023, s'est réuni à la salle polyvalente de Boulay-les-Barres, sous la présidence de Monsieur Thierry BRACQUEMOND, Président.

Conseillers en exercice :42
Conseillers présents :29
Pouvoir(s) :6
Votants :35

Conseillers titulaires présents :

Artenay : René DAUDIN, Pascal GUDIN

Boulay-les-Barres : BAILLON Olivier

Bricy : PERDEREAU Louis-Robert

Cercottes : SAVOURE-LEJEUNE Martial

Chevilly : JOLLIET Hubert, JOVENIAUX Nadine, LORCET Dominique, PELLETIER Claude, LEGRAND Catherine

Gémigny : CAILLARD Joël

Gidy : PERDEREAU Benoît, BUISSON Annick, BERNABEU Jean-Paul

Huêtre : BRACQUEMOND Thierry

Patay : VOISIN Patrice, GUISET Eric,

Rouvray-Sainte-Croix : BEUCHERIE Elodie

Ruan : LEGRAND Anne-Elodie

Saint-Péravy-la-Colombe : PELE Denis

Saint Sigismond : BOISSIERE Isabelle

Sougy : LEGRAND Fabienne, DAVID Eric

Tournoisis : Murielle BATAILLE

Trinay : SOUCHET Christophe

Villamblain : CLAVEAU Thierry

Villeneuve-sur-Conie : CISSE Sylvie

Conseillers suppléants présents ayant pris part au vote :

Bucy-Saint-Liphard : REIG Denis, suppléant de PINSARD Yves

La Chapelle-Onzerain : RICHER Dominique, suppléant de CHASSINE-TOURNE Aline

Coinces : MASSON Marie-Christine, suppléante de PAILLET Alban (à partir de la délibération n°C2023_02)

Conseillers titulaires absents ayant donné pouvoir :

Artenay : JACQUET David pouvoir à DAUDIN René, CHEVOLOT Laurence pouvoir à LEGRAND Fabienne

Cercottes : DUMINIL Marie-Paule pouvoir à SAVOURE-LEJEUNE Martial,

Chevilly : SEVIN Marc donne pouvoir JOLLIET Hubert

Gidy : MERCIER Véronique donne pouvoir à BUISSON Annick

Lion-en-Beauce : MOREAU Damien donne pouvoir à LEGRAND Anne-Elodie

Conseillers excusés :

Boulay-les-Barres : GUILLON Bertrand

Patay : BRETON Julien, PINET Odile, LAURENT Sophie

Conseillers absents :

Bucy-le-Roi : GREFFIN Gervais

Cercottes : EDRU Pascal

Secrétaire de séance : BOISSIERE Isabelle

Numéro de délibération	Objet	Rapporteur	Décision
C2023_01	Désignation d'un secrétaire de séance	Thierry BRACQUEMOND	Approuvée
C2023_02	Rapport d'Orientations Budgétaires 2023	Thierry BRACQUEMOND	Approuvée
C2023_03	Fixation du mode de gestion des amortissements	Thierry BRACQUEMOND	Approuvée
C2023_04	Approbation du principe de signature d'une convention de financement de l'Agence d'Urbanisme des Territoires de l'Orléanais - TOPOS	Thierry BRACQUEMOND	Approuvée
C2023_05	Adoption des rapports sur le prix et la qualité de l'eau – Assainissement collectif 2021	Fabienne LEGRAND	Approuvée
C2023_06	Approbation de la convention d'adhésion à la mission retraite du centre de gestion du Loiret	Isabelle BOISSIERE	Approuvée
C2023_07	Modification du tableau des effectifs	Thierry BRACQUEMOND	Approuvée
C2023_08	Modification des plafonds du RIFSEEP	Thierry BRACQUEMOND	Approuvée
C2023_09	Attributions de compensation pour 2023	Thierry BRACQUEMOND	Approuvée

Pour extrait certifié conforme
A Sougy, le 13 février 2023

Le Président,
Thierry BRACQUEMOND



Publicité par voie d'affichage, publication ou notification le 13 février 2023

Mention des voies et délais de recours : La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif d'Orléans – sis 28 rue de la Bretonnerie 45057 ORLÉANS cedex 1 – dans le délai de deux mois à compter de la plus tardive des dates précédentes. Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique "Télécours citoyens" accessible par le site Internet <http://www.telrecours.fr>.